

Résolution

Affiliation à l'Internationale de l'éducation (IE)

Le Congrès du SNESUP prend acte qu'à plus de 65 % le SNESUP confirme son attachement à participer à la convergence internationale en demandant que la FSU adhère à la CSI.

Le congrès confirme le mandat donné par le SNESUP à la FSU d'adhésion à l'IE. A défaut de démarches en ce sens par la FSU au 30 – 09 – 2007, le Congrès mandate la direction nationale du SNESUP pour déposer une demande d'adhésion directe.

En outre le Congrès affirme son attachement à l'indépendance du SNESUP, ainsi que sa volonté de poursuivre et développer les solidarités syndicales, y compris en dehors du cadre multilatéral. Il considère cette affiliation comme un espace nouveau de rassemblements et de luttes, au nom de nos valeurs et de nos mandats.

Congrès 2007 de Jussieu, 8 juin 2007